



Compilation des enjeux soumis dans le cadre de la consultation sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder

LET de Saint-Étienne-des-Grès – phase 2

par Énercycle

3211-23-097

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

19 décembre 2024

LE PROJET

Le projet consiste en l'agrandissement du LET de Saint-Étienne-des-Grès appartenant à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Maurice (Énercycle). D'une superficie d'environ 25 hectares, les matières résiduelles qui seront acceptées seront issues des secteurs résidentiel et institutionnel, commercial et industriel (ICI). La capacité totale d'enfouissement du projet est actuellement estimée à environ 5 000 000 mètres cubes et sera précisée davantage lors de la conception préliminaire du site. Le tonnage maximum annuel prévu est de 200 000 tonnes métriques.

LE CONTEXTE LÉGAL

La Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) prévoit qu'après avoir reçu la directive du ministre, l'initiateur du projet doit publier un avis annonçant le début de l'évaluation environnementale du projet et son dépôt sur le Registre des évaluations environnementales.

Cet avis doit également mentionner que toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit, des enjeux que l'étude d'impact devrait aborder, par le biais d'une consultation publique sur les enjeux.

Les étapes de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement dans laquelle s'insère la consultation sur les enjeux sont présentées à la page 3 du présent document.

LES OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

La consultation sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder, vise à offrir à la population la possibilité de s'exprimer sur les enjeux anticipés d'un projet, et ce, en amont de la réalisation de l'étude d'impact, permettant ainsi à l'initiateur de tenir compte des préoccupations du public lors de la réalisation de son étude d'impact. Elle est effectuée à partir du [Registre des évaluations environnementales](#) qui est disponible sur le site Web du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Cette consultation ne remplace pas celles pouvant être menées par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à la suite d'un mandat donné par le ministre. ***Les consultations du BAPE ont lieu à la suite du dépôt de l'étude d'impact, donc lors d'une phase ultérieure.***

LES OBSERVATIONS SOULEVÉES LORS DE LA CONSULTATION

La consultation pour le présent projet a débuté le 29 octobre 2024 et s'est terminée le 29 novembre 2024. Au cours de cette période, 14 commentaires jugés pertinents ont été transmis au Ministère.

Le Tableau 1 présente les observations soulevées lors de cette consultation. Elles sont présentées sous une forme synthèse et classées par enjeu afin de faciliter le traitement par l'initiateur de projet. Il ne s'agit pas d'une prise de position du Ministère ou du gouvernement du Québec.

Selon la section 2.2 de la directive ministérielle datée du 15 octobre 2024, l'étude d'impact doit faire état de ces observations et, le cas échéant, décrire les modifications apportées au projet et les mesures d'atténuation prévues en réponse aux observations sur les enjeux soulevés. S'il y a lieu, l'étude d'impact doit également indiquer les préoccupations auxquelles l'initiateur ne peut répondre et expliquer la raison pour laquelle ces éléments n'ont pas été traités. La section 2.5 de la directive demande également que les préoccupations exprimées lors de la présente consultation soient considérées dans la détermination des enjeux du projet qui seront analysés dans l'étude d'impact.

À des fins d'information, l'ensemble des commentaires, tels que transmis lors de la consultation publique, sont présentés en annexe. Le ministre s'est toutefois réservé le droit de ne pas inclure ceux comportant des propos injurieux, diffamatoires, discriminatoires, grossiers, crus ou offensants, nominatifs ainsi que ceux ayant un but commercial ou promotionnel.

Schéma 1 : Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE)

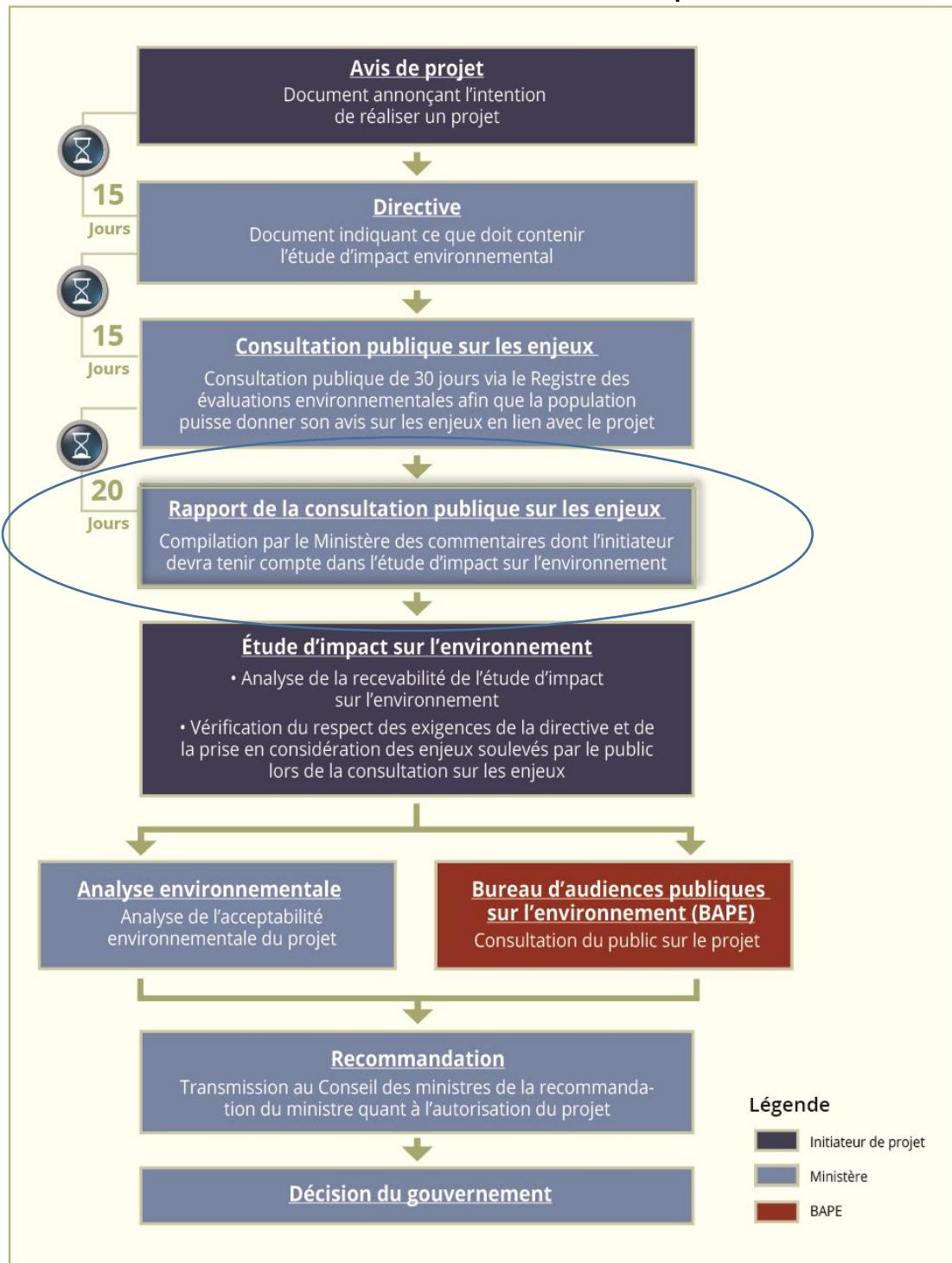


Tableau 1 : Synthèse des observations et des enjeux soulevés par le public

Enjeux	Observations
Le maintien de la qualité de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter l'augmentation des odeurs • Dégradation du niveau sonore ambiant • Réduire l'impact des passages fréquents des véhicules lourds pour le transport des matières résiduelles sur les autres usagers de la route • Impact économique, notamment sur la valeur marchande des maisons du quartier
Le maintien de la santé publique	<ul style="list-style-type: none"> • Étudier à long terme la qualité de l'air et son impact sur la santé • Étudier l'impact de l'agrandissement sur la nappe phréatique qui alimente les puits d'eau potable des citoyens • Évaluer l'impact à long terme sur la santé des personnes sensibles vivant à proximité • Éviter que l'approvisionnement en eau de la ville baisse en qualité ou devienne plus dispendieux pour les citoyens.
La conservation de la qualité de l'atmosphère et de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter la contamination des nappes phréatiques et cours d'eau en périphérie du site • Augmentation des gaz engendrés avec l'agrandissement • Qualité de l'air
Gestion du LET	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des bassins de décantation lors de pluies abondantes • Présence de déchets industriels • Comparaison des impacts sociaux et environnementaux entre le mode de gestion actuel et d'autres possibilités
Risque de contamination de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation exhaustive des contaminants existants sur le site, incluant les contaminants émergents • Évaluer les risques au-delà de la durée de vie des membranes ou des murs de confinement existants • Caractérisation exhaustive des contaminants présents dans les matières qui y seront éventuellement enfouis

ANNEXE

RECUEIL DES COMMENTAIRES REÇUS AU COURS DE LA CONSULTATION

Avis de non-responsabilité

Il est à noter que les commentaires suivants sont ceux qui ont été fournis par des tiers au cours de la consultation publique sur les enjeux du projet et reproduits tels quels dans la présente annexe. Ils ne peuvent être considérés comme constituant une prise de position du Ministère ou du gouvernement du Québec. Le Ministère n'assume aucune responsabilité tant dans leur forme que dans leur contenu.

Auteur	Ville / Municipalité / Communauté	Enjeu	Préoccupation	Référence
Citoyen	Saint-Étienne-des-Grès	La protection de la nappe phréatique.	Qu'il n'y ait aucun mécanisme permettant de savoir s'il y a écoulement qui rejoindrait notre réserve d'eau.	
Citoyen	Saint-Étienne-des-Grès	Oui, le problème des odeurs est vraiment préoccupant pour tous les Stéphanois. Rien dans l'avis ne garantit quoi que ce soit sur la gestion des odeurs. Pire, on mentionne que l'on va gérer cela comme toujours. Si le passé est garant de l'avenir, le projet sera source importante de nuisance.	Après lecture, d'importantes questions demeurent, dont ceux-ci : avez-vous des données scientifiques, des études à long terme attestant qu'il n'y a pas d'impacts de santé sur des populations humaines exposées à respirer de l'air vicié à proximité du site pendant des années? Sur la possibilité de contamination des eaux aussi? Avez-vous des données, ou sinon allez-vous demander une étude sur les véritables coûts d'héberger ce site chez nous? Une projection économique qui tient compte de la dévaluation des valeurs marchandes de chaque maison de Saint-Étienne?	https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC6617357 et nombreuses autres...
Citoyen	Saint-Étienne-des-Grès	Acceptabilité sociale	Trop de camions Odeurs PollutionPollution par le bruit	

Auteur	Ville / Municipalité / Communauté	Enjeu	Préoccupation	Référence
Citoyen	Saint-Étienne-des-Grès	Y a-t-il eu des études de faites sur la possibilité de contamination de la nappe phréatique, et des gaz émis dans l'environnement ? Jusqu'à maintenant ? Est-ce que les bassins de décantations peuvent déborder lors de grandes pluies comme nous avons connues ?	La nappe phréatique qui alimente peut-être des maisons dans ce coin-là, le projet à 500 mètres des résidences c'est peu. À voir.	
Citoyen	Saint-Étienne-des-Grès	Les rejets dans l'environnement Air eau etc.	La pollution de l'air et les odeurs. L'impact sur les enfants à long terme qui grandissent près du site	
Citoyen	Saint-Étienne-des-Grès	Les odeurs et la pollution. Le bruit	Je vis à proximité du site et déjà ça sent beaucoup. Y'a aussi beaucoup de camion qui passe sans compter le bruit de la machinerie et ça me tente vraiment pas d'avoir des déchets industriels ici chez Nous	
Citoyen	Saint-Étienne-des-Grès	Ok	Mes préoccupations sont les odeurs que nous percevons fréquemment et le trafic des véhicules lourds	Ok
Citoyen	Saint-Étienne-des-Grès		OdeursBruitsPollution des cours d'eau	
Citoyen	Saint-Étienne-des-Grès	Notre qualité de vie qui a une impacte directe avec ce projet.	L'odeur nauséabonde qui commence de plus à plus à prendre de l'ampleur. La valeur marchande de nos maisons vont diminuer avec le temps du à cette odeur. L'achalandage des camions à ordures qui va augmenter donc encore plus de déchets en bordure des routes.	N/A

Auteur	Ville / Municipalité / Communauté	Enjeu	Préoccupation	Référence
Citoyen	Saint-Étienne-des-Grès	La pollution olfactive. J'habite dans le village de St-Etienne-des-Gres et nous avons régulièrement des odeurs noseabondes. La qualité de l'eau est aussi questionnable. Cet agrandissement doit sûrement empiéter sur des endroits où il a de la végétation. Le bruit et le trafic sera t-il affecté ? .	Notre qualité de vie directement affecté par ce projet. Mon environnement et celui entourant mes proches.	

Auteur	Ville / Municipalité / Communauté	Enjeu	Préoccupation	Référence
Citoyen	Repentigny	<p>Enjeux préliminaires :-Comparaison exhaustive des impacts et effets environnementaux /sociaux et cumulatifs selon les différents modes de gestion existant, par exemple : enfouissement définitif de matière pré-compacté et transporté vs ségrégation et traitement complet de chacune des matières pré-caractérisé au point d'origine de génération ou au site d'enfouissement. etc (évaluer tous les combinaisons de scénarios et technologie possibles)-</p> <p>Comparaison exhaustive des coûts globaux (environnemental, social et économique)projeté sur l'ensemble du cycle de vie selon les différents modes de gestion des matières.-</p> <p>Caractérisation exhaustive de la matrice de contaminant existante sur le site. (incluant les contaminants émergents) -évaluer les risques sur le très long terme (au delà de la durée de vie des membrane ou des murs de confinement existants)-</p> <p>Caractérisation exhaustive et complète des molécules et contaminant présents dans les matières qui y seraient éventuellement enfouis.-Rétroactivité des obligations liés à la présence de</p>		

Auteur	Ville / Municipalité / Communauté	Enjeu	Préoccupation	Référence
		contaminants émergents et connu et/ou inconnu déjà enfouis.--Capacité de l'initiateur à assumer ses obligations au rythme de l'avancement des connaissances scientifiques.-Capacité actuelle de décontamination des matières déjà enfouis (transfert de dette environnementale intergénérationnelle)		

Auteur	Ville / Municipalité / Communauté	Enjeu	Préoccupation	Référence
Citoyen	Saint-Étienne-des-Grès	Je crois que l'environnement de St-Etienne est déjà assez hypothéqué comme ça avec le site. L'agrandir serait une erreur. Risque pour les sources d'eau, les odeurs encore plus grandes	Plus on agrandir et plus il y aura des odeurs. On en a déjà assez comme ça Juste par l'odeur les gens savent qu'ils sont rendus à St-Etienne. C'est assez de recevoir les poubelles de partout.	
Citoyen	Saint-Étienne-des-Grès	Pas à ma connaissance.	La gestion des odeurs nauséabondes et la contaminations des nappes phréatiques et cours d'eau en périphérie du site. Nous craignons que les odeurs deviennent plus importantes, et donc plus incommodantes pour les citoyens. Nous craignons que l'approvisionnement en eau de la ville devienne de moindre qualité ou plus dispendieuse pour les citoyens.	
Citoyen	Saint-Étienne-des-Grès	Je vous invite à consulter les préoccupations du conseil municipal à demander au MDDEP en 2015 Vous y trouverez les préoccupations des citoyen	L'agrandissement, les odeurs et les GES engendré par l'augmentation du volume	Voir les demande du conseil municipal et recommandations du MDDEP de 2015

